



RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

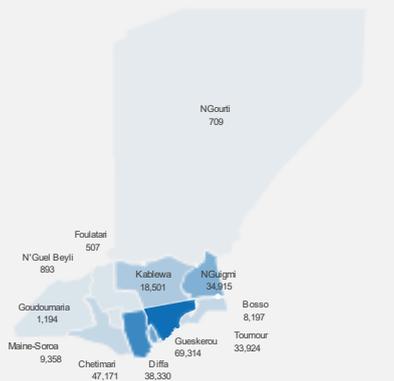
Région de Diffa | Mars 2020

Chiffres globaux - Région de Diffa

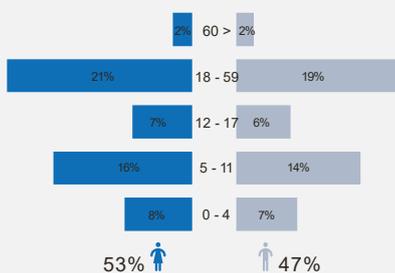

263,013
individus enregistrés


69,664
ménages

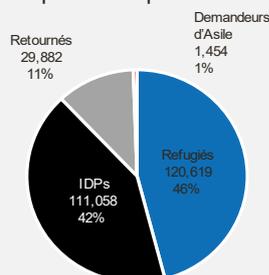
Repartition spatiale des déplacés



Pyramide des âges



Repartition par statut



Chiffres clés du rapport

46 cas de violations ;

347 victimes ;

7% des victimes sont des femmes et des enfants ;

5% des victimes sont des mineurs ;

I. APERCU DE L'ENVIRONNEMENT SECURITAIRE ET DE PROTECTION

La situation sécuritaire et de protection dans la région de Diffa demeure caractérisée par l'activisme des Groupes Armés Non Etatiques (GANE), le grand banditisme et les actes répréhensibles commis par les civils, mais également la situation mondiale liée à la pandémie **COVID-19**. Les incidents relevés dans ce présent rapport ne concernent pas les communes de Chetimari, Foulatari, N'Guel Beyli, Foulatari et Goudoumaria couvertes par IRC.

La commune de N'Guigni jugée jusqu'alors calme, a connu une situation sécuritaire très instable et les villages situés à l'Est de la ville sont difficiles d'accès. Il faut mentionner la résurgence des incidents liés aux engins explosifs improvisés (EEI) dont un a été enregistré au cours du mois de mars non loin de la RN1 à quelques kilomètres de Kindjandi, faisant au moins 8 victimes. Ceci porte à 4 le total d'incidents (EEI) du premier trimestre de l'année 2020 pour un total de 15 victimes, donc 4 personnes décédées.

Des incursions et exactions à répétition perpétrées par les GANE sur la population continuent de créer des mouvements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région. Ce sont au total **937 ménages de 5,128 personnes** qui se sont déplacées du fait de l'insécurité créée par les GANE contre **1,429 ménages de 6,636 personnes en février 2020**. **906 ménages de 4,973 personnes** ont effectué des mouvements pendulaires. En outre, les mouvements en provenance du Tchad se sont poursuivis. Pour ce mois de Mars, **31 ménages de 155 personnes** ont été identifiés par les équipes du monitoring de protection, ce qui porte officiellement les chiffres à 5,000 personnes en déplacement en provenance des îles et du Tchad dont la majorité est tchadienne.

En comparaison avec le mois de janvier au cours duquel 1,429 ménages de 6,636 personnes s'étaient déplacés du fait de l'insécurité créée par les GANE, les mouvements en Mars sont moins élevés. Cependant, il y a plus de personnes qu'en Janvier où 819 ménages de 3,656 personnes avaient fui pour la plupart le Tchad dans le but de trouver refuge en territoire Nigérien précisément à Kindjandi dans la commune de Gueskerou

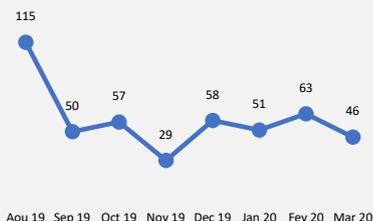
Malgré les difficultés, dont les personnes en situation de déplacement font face, elles continuent d'être victimes d'actes de banditisme et d'exactions des GANE, notamment les enlèvements, au point où Diffa semble être, aux dires des communautés, le point de chute où il règnerait une plus grande sécurité.

II. CONTEXTE OPERATIONNEL

De façon générale, le contexte opérationnel dans la zone a été caractérisé au cours du mois de mars 2020 par :

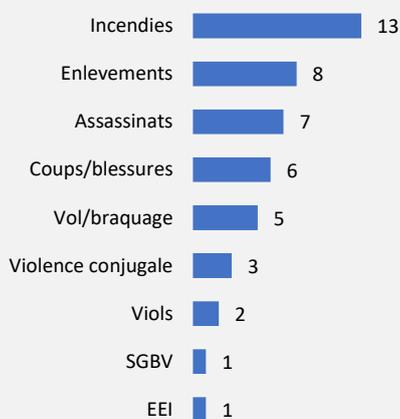
Tendances mensuelles

Incidents par mois de Juillet 2019 à Mars 2020



Types d'incidents

Incidents enregistrés en Mars 2020



Incidents par commune

Incidents par communes en Mars 2020



Mouvements des populations

791 ménages

4,212 individus

- Le sentiment d'insécurité lié à la présence de Groupes Armés Non Etatiques (GANE), aux opérations militaires des FDS, et aux actes criminels dans toutes les communes. Deux incursions majeures dans les communes de Toumour et Gueskerou ont eu lieu au cours du mois de Mars.
- La psychose créée par les enlèvements massifs que connaît la région et qui se font maintenant même en plein jour.
- La persistance du « no go » dans les communes de Bosso, Toumour, Gueskerou et Chétimari (Sud) qui connaissent des infiltrations répétées des éléments des GANE.
- Un mouvement continu de populations à la suite des menaces des GANE et une recrudescence des dégâts liés aux engins explosifs improvisés.
- La résurgence de la pandémie Covid-19 ayant entraîné l'adoption par les autorités nationales des mesures de prévention s'imposant à tous.
- L'interruption/ la faiblesse de la fourniture du réseau téléphonie mobile de communication non encore rétablie dans certaines localités créant une difficulté de remontée des informations pendant la dernière semaine de Mars.

III. MOUVEMENTS DES POPULATIONS DANS LA REGION

1. Mouvement inter sites

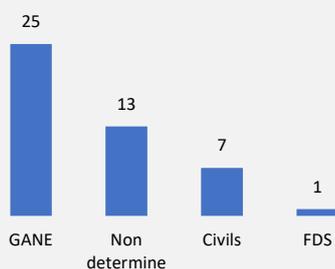
760 ménages soit 4,097 personnes (2,015 hommes et 2,072 femmes) ont quitté leurs villages de Garin Dogo, Kangouri, Ngoui, Kindjandi pour s'installer à Diffa dans les villages et quartiers Awaridi, Nord Ariguiruidi, nord faisceau, nord Hippodrome, et dans des familles d'accueil dans les autres quartiers dans la commune de Diffa. Un autre groupe a quitté la brousse de Bosso pour s'installer à Ngoui dans la commune de Gueskerou Kindjandi Arabe1 dans la commune de Gueskerou. Ces mouvements sont dus aux exactions répétées des GANE et bandits armés dans les différents sites, mais également à la rareté de l'assistance alimentaire sur les sites.

Sur la totalité des ménages identifiés (760), 413 ménages seraient des réfugiés, 328 ménages des IDPs et 19 ménages de Retournés. 170 ménages parmi eux disposent de numéros Progress.

Sites	Ménages	Taille	M	F	Gar	Fille	Hom	Fem	Date	Provenance	Observations
Ngoui	13	65	28	37	15	22	13	15	10/3/20	Eleveurs de la zone de Bosso	L'insécurité grandissante dans la zone
Ouest faisceau Diffa	315	1887	938	939	633	604	305	335	12/3/20	Garin Dogo Kindjandi	Incendie de leurs abris et Meurtre à la suite du passage des GANE
Gandjiri	32	153	66	87	37	54	29	33	12/3/20	Garin Dogo	

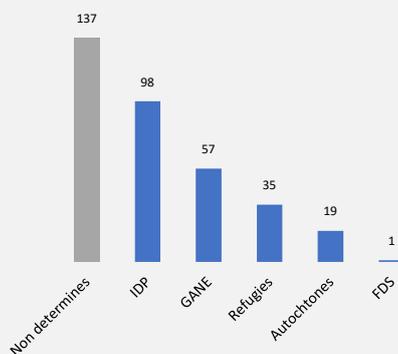
Auteurs des Incidents

Auteurs des incidents en Mars 2020



Victimes des incidents

Statuts des victimes en Mars 2020



Awaridi	44	214	103	111	64	66	39	45		Kan gouri/Gueskerou Kindjandi	Homicide commis par les GANE
Nord Ariguirg uidi	193	835	399	436	264	254	135	182	24/3/20	Kindjandi Ngoui Kan gouri	L'insécurité grandissante dans la zone et quête de moyens de subsistance
Nguel Madou Mai	150	864	439	425	293	266	146	159	24 au 25/3/20	Kindjandi	
Nord hippodrome	13	79	42	37	27	22	15	15	24/3/20	Kindjandi	
Total	760	4097	2015	2072	1333	1288	682	784			

Par ailleurs, 146 autres ménages ont quitté le village de Koulbou à destination de Barwa Yala dans la commune de Kablewa après les diverses exactions des GANE sur les civils.

2. Mouvement du Tchad vers le Niger

Au cours de ce mois, **31 ménages de 155 personnes dont 62 masculins et 93 féminins** de nationalité tchadienne en provenance des villages de Tchoukou Talé, Kiskawa, Daboua, Darsalam, Daoumaram au Tchad vers le village de Kindjandi. Les raisons de ces déplacements sont les exactions des GANE. Ceci porterait à plus de 5,000 le nombre de personnes en situation de déplacement en provenance du Tchad et des îles du Lac du côté Tchadiens.

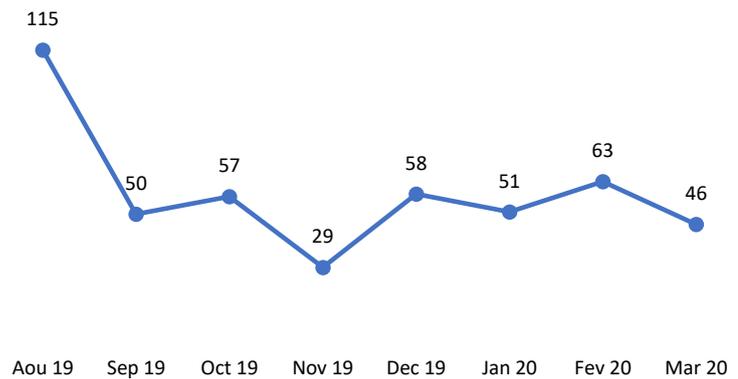
Sites	Ménages	Taille	M	F	Gar	Fille	Hom	Fem	Provenance	Observations
Kindjandi secteur 4	31	155	62	93	30	57	32	36	Tchoukou talé, Daboua, Kiskawa, Darsalam Daoumaram	Suite aux menaces et incidents que provoquent les GANE dans cette zone du Tchad
Total	31	155	62	93	30	57	32	36		

IV. INCIDENTS DE PROTECTION

1. Evolution des incidents par mois

Au cours de la période sous revue, **46 incidents dont 33 incidents de protection/violations ont été rapportés** dans la région de Diffa (zones de couverture du HCR et ses partenaires), notamment dans les communes Gueskerou, Diffa, N'Guigmi, Kablewa, Toumour et Bosso.

Incidents par mois de Juillet 2019 à Mars 2020

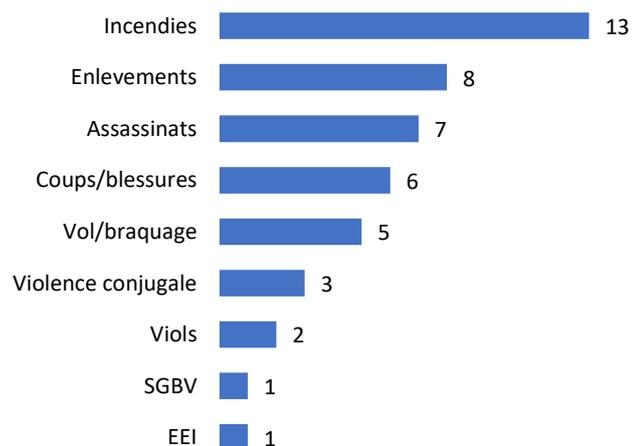


Avec 46 incidents rapportés contre 63 en février et 51 en janvier, l'on note une réelle baisse sur le nombre d'incidents. Toutefois, en mars, on observe une augmentation du nombre de victimes (347) qui dépasse le cumul des deux mois précédents (143 en février et 134 en janvier). Il faut néanmoins noter que la double attaque des GANE à Toumour et Garin Dogo a fait plusieurs victimes dans les rangs de ces derniers.

2. Violation des droits de l'homme

Ce sont 9 cas d'enlèvement, 5 cas d'extorsion de biens/vols/pillages, 6 cas de coups et blessures, 2 cas de viol, 3 cas d'agressions sexuelles, 1 cas d'UXOs, 7 cas d'assassinats/meurtres, 3 cas de violences psychologiques dans les ménages. En outre, **13 cas d'incendie ayant causé des dégâts matériels ont fait 137 ménages sinistrés.**

Incidents enregistrés en Mars 2020



Les enlèvements, même s'ils connaissent une baisse par rapport au mois précédent, demeurent la violation la plus importante du mois. Il convient de noter que ces enlèvements avec ou sans paiement de rançon avaient occasionné d'une part les mouvements de

population des campements dans les alentours de Toumour et d'autre part de Kindjandi vers Diffa.

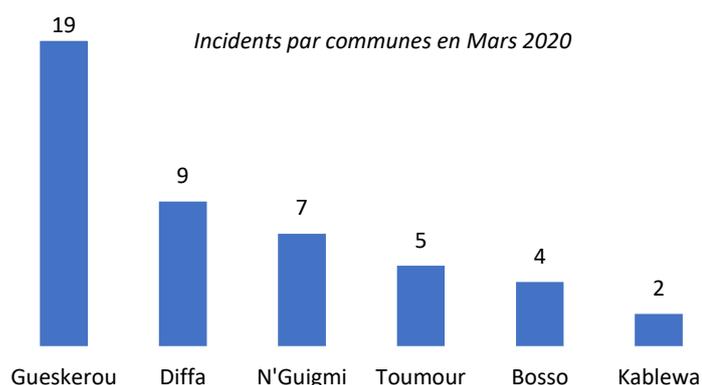
Aussi, il paraît judicieux de mentionner que les incidents commis par les civils (SGBV) sont en nette diminution par rapport au mois de février. Ceci se justifierait probablement par la reprise des hostilités par les GANE, la psychose causée par la présence militaire dans les rues, mais également, par la pandémie du **COVID-19** qui crée une véritable psychose au sein des communautés. La majorité de ces incidents découlent des pratiques culturelles néfastes, d'une insuffisance de moyens de subsistance ou l'accès limité à l'assistance humanitaire.

En Février, 31 personnes enlevées ont pu être libérées contre paiement des rançons, ce sont 20 hommes, 7 femmes et 4 filles. Quant au mois de Mars 2020, ce sont 12 personnes (1 homme, 4 femmes et 7 filles) qui ont recouvré la liberté. Si 5 d'entre eux ont eu les ressources pour payer la rançon, les autres ont dû s'échapper en profitant des moments d'inattention de leurs ravisseurs.

Pour l'instant, les différentes victimes d'enlèvement refusent de communiquer par crainte de représailles. Nonobstant cette situation, 3 filles ont accepté de se rendre au CSI de Toumour pour un suivi médical et psychosocial. Elles ont été référées au partenaire COOPI.

COMMUNES	Violation du droit à la liberté				Violation du droit à la propriété				Violation du droit à l'intégrité physique				Violences sexuelles				Total	
	Arrestations arbitraires	Enlèvements	Recrutement/emblément	Travaux forcés	Vol/Extorsions/ de biens	Incendies	Taxes illégales	Déguerpissements forcés	Homicides	Agressions phy /coups et blessures physiques	Mutilations	Mines exposition	Viols	Agressions sexuelles	Agression physiques	Sexe de survie		Violences psychologiques
Gueskerou		7			1	5		4	1		0	0	0	0	0	0	0	18
Toumour	0	1	0	0	0	2	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	5
Bosso	0	0	0	0	0	1	0	0	2	1	0	1	0	0	0	0	0	5
Diffa	0	0	0	0	0	5	0	0	0	2	0	0	1	1	0	0	0	9
N'Guigmi	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	3	7
Kablewa	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
Total	0	8	0	0	5	13	0	0	7	6	0	1	2	1	0	0	3	46

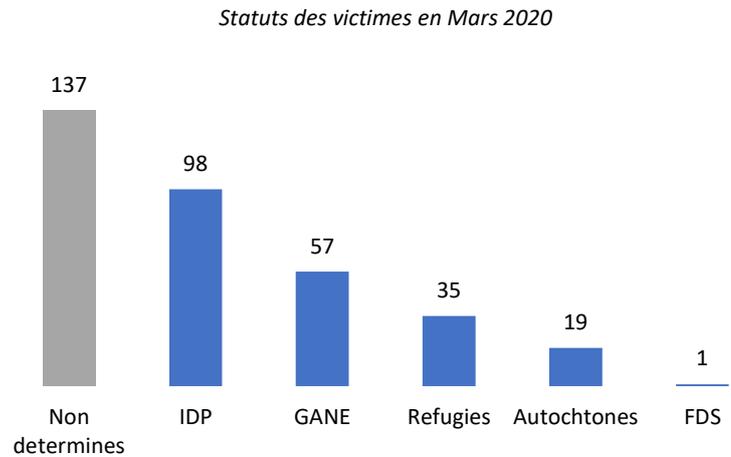
3. Répartition des incidents par commune



La commune de **Gueskerou** est celle qui a été la plus affectée en mars 2020 en raison des exactions que les GANE ont commises à Garin Dogo et Kindjandi. Il convient de relever que face aux multiples attaques de leurs positions, les FDS ont cédé du terrain qui est largement exploitée par les GANE. Face à cette nouvelle donne, la stratégie trouvée par certains habitants de ces localités est de passer la nuit dans les broussailles et revenir en journée vaquer à leurs occupations. La commune de Diffa, suivie de celle de N'guigmi viennent respectivement en seconde et troisième position avec des incidents principalement causés par les civils mais aussi des bandits. La présence de Diffa et Nguigmi à cette position est essentiellement due aux actes des civils. La commune de Toumour a connu une incursion armée des GANE avec au moins 60 victimes dont 54 éléments du GANE, 4 civils et un élément des FDS.



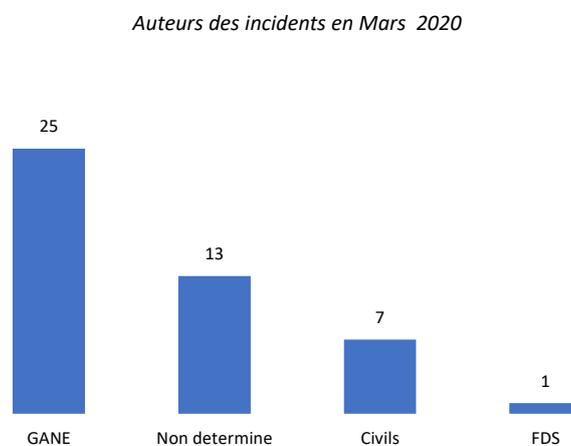
4. Répartition des victimes par statut légal



Pour ce mois, il a été constaté que ce sont les IDPs (28%) qui sont les plus affectés avec principalement l'intersection et le passage à tabacs de 50 personnes qui se rendaient à la pêche par les GANE et les autres affectés par les incendies. Les réfugiés (10%) sont moins affectés que les autochtones (5%). Ils sont surtout victimes des incendies très répandus dans la zone en ce moment où l'harmatan souffle, mais aussi en raison de leurs abris faits en matériaux hautement inflammables. La promiscuité constitue aussi un facteur aggravant en cas d'incendie.

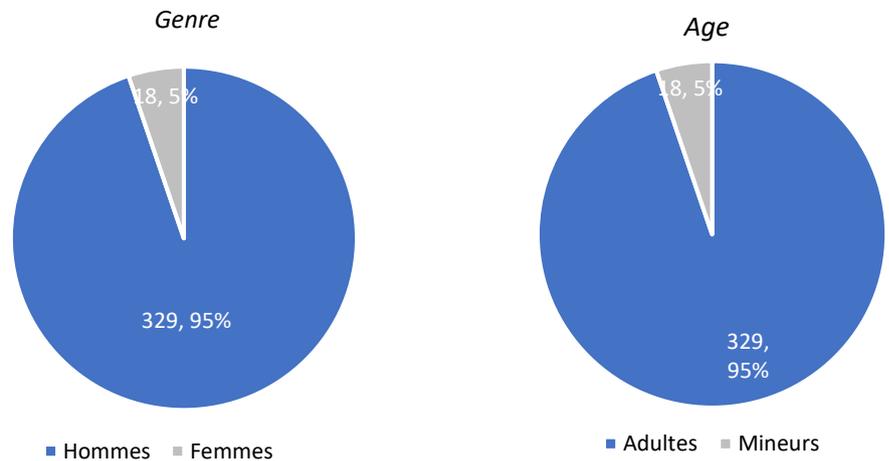
Jusqu'à présent, on constate que les incidents n'affectent pas les personnes en fonction de leur statut mais de manière indistinguée comme le montre les tendances variables des mois précédents.

5. Auteurs des incidents



Les exactions sont commises principalement par les GANE (54%), avec un taux qui dépasse le cumul des autres acteurs. En troisième position viennent les civils (15%) avec les incidents liés au SGBV et atteinte à l'intégrité physique.

6. Victimes des incidents par genre et âge



Parmi les victimes, les hommes sont les plus affectés en raison de deux incursions des GANE dans la région qui a occasionné la mort ou blessure de plusieurs hommes uniquement. Les filles sont plus affectées que les femmes bien qu'elles fassent face aux incidents relativement identiques à savoir, les enlèvements ou des incidents liés aux SGBV. Relativement aux statuts des victimes, on remarque une forte proportion de non déterminés. Cela est en grande partie dû à l'imprécision face aux 50 personnes qui seraient interceptées et violentées par les GANE mais aussi les 103 victimes de l'incursion de Garin Dogo.

7. Incendies

Durant le mois de Mars 2020, **13 incendies ont été rapportés** dans la région de Diffa ayant affecté 68 ménages parmi lesquels 32 ménages réfugiés ; des dégâts matériels et 2 blessés légers à Toumour (un réfugié et un IDP). Ceci porte à **29 le nombre total de cas d'incendie pour 133 ménages sinistrés**. S'il s'avère que les causes sont pour la plupart liées à la forte chaleur doublée du vent sec de l'harmattan, il n'en demeure pas moins que quelques-uns sont de sources criminelles et sont occasionnés par les éléments des GANE. Des plaidoyers avaient été faits par le GTP auprès du GTABNA afin de couvrir le besoin en abris et Bien non alimentaires.

Par ailleurs, 18 ménages de la localité de Garim-wazam victimes d'incendie avaient obtenu du HCR 18 kits Abris d'urgence et des vêtements. Il est bon de noter que ces familles pour la plupart ont rejoint d'autres familles, augmentant ainsi la promiscuité et relevant les risques de VBG et de maltraitance /travail des enfants voire le sexe de survie pour les filles. Un petit groupe a réussi à reconstituer des abris de fortune en attendant une éventuelle assistance.

V. GESTION DE LA CRISE LIEE A LA PANDEMIE COVID-19

Depuis la survenance du premier cas au Niger, le HCR a tenu à briefier ses partenaires et autres personnels auxiliaires du bureau et du Guest (techniciens de surface et de cuisine) sur la pandémie du covid-19 en cours. Ainsi, de l'origine connue de la maladie aux mesures de prévention qui se trouvent être la prévention individuelle et collective, en passant par la situation actuelle de la pandémie en Afrique, au Niger et dans le monde ont été abordés. Un accent particulier a été mis, sur le mode de transmission, ainsi que les signes cliniques qui sont non spécifiques.

La seconde étape fut l'organisation des missions de sensibilisation des informateurs clés et leaders communautaires sur certains sites phares où se trouvaient les POCs. Après quoi chaque partenaire en fonction de sa zone de couverture s'est fait fort d'y conduire les séances tous en respectant les consignes gouvernementales en la matière. Bien évidemment, les acteurs de monitoring ont été instruits de conduire à la fin des différents FGD des sensibilisations sur la pandémie.

Malgré tout, fort est de constater que les communautés ne semblent pas mesurer l'ampleur du danger que représente COVID -19. Ainsi, il a été recommandé la poursuite des sensibilisations dans la quasi-totalité des localités de la région tout en prêtant une main forte aux structures étatiques (DRPS et les CSI).

VI. PREVENTION ET REPONSE AUX VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

1. Identification

Au cours du mois de Mars 2020, 6 cas de VBG ont été rapportés par les équipes du monitoring de protection dont 4 cas VBG par le CEO à Nguigmi. Ce sont : 1 cas de viol sur une PDI de 11 ans à N'Guigmi, 03 cas de violences psychologiques et émotionnelles (1 cas d'abus sexuel, 1 cas d'abandon de foyer du conjoint et 1 cas de violence conjugale, 1 cas de grossesse précoce et un autre cas de viol commis dans la commune de Diffa au quartier Charé et à Awaridi.

2. Prévention

A N'guigmi, au vu des phénomènes récurrents et inquiétants de violences conjugales, de viols et agressions sexuelles que le centre d'écoute enregistre, l'équipe de CEO a pris contact avec les structures locales (les comités de protection ; le comité de veille citoyenne de N'guigmi et l'association des femmes « Allah Karim » de N'guigmi) en vue de présenter la situation et de proposer des actions visant à atténuer ces phénomènes de plus en plus galopants.

C'est ainsi que deux rencontres avec ces structures locales ont été initiées par DRC ayant abouti à un plan d'action dont la mise en œuvre sera effective en Avril et les prochains mois (si la situation sanitaire le permet).

Les équipes de monitoring ont, à travers les leaders communautaires, les points focaux et les membres des comités de protection poursuivi les sensibilisations à l'endroit surtout des hommes, principaux auteurs des SGBV commis. Près de 100 personnes, tous statuts confondus ont participé à ces séances.

3. Réponse

Assistance

- Conseils, Ecoute et orientation en faveur de quatre 4 cas de SGBV ;
- Suivi de l'évolution de santé de la survivante du viol et APS aux parents ;
- Accompagnement juridique au cas de viol d'un mineur.

Outre les cas SGBV,

- Écoute, conseils et orientations à 10 cas de vulnérabilités dont 2 hommes et 8 femmes (5 réfugiés, 3 PDI et 2 retournés)
- 1 assistance en Kit Bébé à une femme réfugiée ;
- 4 Assistances en kit femme vulnérable à 4 femmes dont 3 déplacées et 1 réfugiée.

Référencement

- Un cas (01) de référencement d'un cas de viols au centre de santé et à la justice ;
- Un cas (01) d'une victime de violence conjugale référé vers le CEO par le comité de protection ;
- Quatre (04) de personnes vulnérables référées vers le CEO par le comité de protection ;
- Les filles ayant été victimes de viol et grossesses précoces ont été référées au centre médical de Diffa pour la consultation prénatale.

- Pour la fille victime de viol, elle a eu les premiers soins dans le délai et le présumé coupable est poursuivi par la loi.

VII. PROTECTION DE L'ENFANCE

Au cours du mois de mars 2020, **16 enfants ont été victimes d'incidents** de protection. Ils ont été, en majorité, victimes d'enlèvements, de viol et de grossesses non désirées.

Il est à mentionner la nouvelle stratégie adoptée par les enfants face aux enlèvements et qui consiste en la fuite dès que leurs ravisseurs baissent la garde. Cette stratégie peut être nocive en ce sens que nul ne peut prévoir les conséquences en cas de tentative de fuite manquée. Pour ce mois de mars 2020, 7 filles enlevées précédemment ont pu s'échapper, 3 d'entre elles ont été référées au centre de santé. Malheureusement le suivi a été interrompu pour donner suite à l'accessibilité (après l'explosion des engins improvisés, la double attaque des GANES) et à l'interruption continue de la communication depuis deux semaines. Comparativement au mois de février où 25 enfants (dont 18 filles et 7 garçons ont connu de situations relatives à la protection), 6 filles ont été victimes d'agressions sexuelles et physiques, 9 filles victimes d'enlèvements, 2 garçons recrutés de force par les GANE et un nourrisson victime d'explosion d'engin improvisé. L'on peut dire qu'il y a une nette réduction. Ceci grâce aux différentes sensibilisations organisées à leur endroit afin de réduire au maximum les risques auxquels ils sont exposés.

Au quartier Cameroun, on note une amélioration de la situation des enfants engagés dans la corvée d'eau et de bois. En effet, à la suite des multiples sensibilisations faites à l'endroit des représentants des réfugiés et déplacés de ce site, il est fort louable de constater une prise de conscience des membres de la communauté.

Toutefois, le défi reste le quartier Diléram de Nguigmi où la problématique du travail des enfants est encore observée avec acuité. La DDPE est en train de mener des actions pour une prise de conscience de la communauté. A Diffa, des séances de sensibilisation des parents continuent, en vue d'attirer l'attention et de décourager la pratique selon laquelle les enfants partent dans la brousse pour la corvée bois, sur une longue distance pour acheter du poisson, conduire les animaux pour pâturer et aux jardins sans accompagnants.

VIII. LOGEMENTS, TERRES ET PROPRIETES

A Diffa comme à N'guigmi, sur certains sites comme N'guel madou Mai, Château (Commune de Diffa), Dileram, Boudouma malien, Cameroun (Nguigmi) les déplacés et réfugiés sont installés sur des terrains lotis et appartenant à des propriétaires privés. Toutefois, les communautés continuent à faire état de plusieurs cas de familles déguerpis par les propriétaires pour récupérer leur terrain (Nguel madou Mai). En effet, face à l'urbanisation

galopante de la zone, les propriétaires souhaitent utiliser leurs biens pour y construire des logements décents et ainsi pouvoir les louer ou les confier à leurs proches. Ces situations inquiètent fortement les ménages aux revenus les plus faibles.

Par ailleurs, dans le cadre du projet « Réponse humanitaire aux populations les plus vulnérables en situation de déplacement prolongé dans la région de Diffa, financement USAID/OFDA » mis en œuvre par DRC, 1080 kits abris transitionnels répondant aux normes « Dimension : 6.8 m * 3.8 = 25.84 m2) ont été distribués au cours du mois. Cette distribution, vient ainsi atténuer les besoins liés au secteur des abris.

Le HCR avec 400 abris ainsi que la croix rouge promettent fournir la totalité des kits abris aux 846 ménages de potentiels demandeurs d'asile tchadien en déplacement à Kindjandi. La distribution avait été planifiée puis suspendue du fait de la survenance de la crise liée à la pandémie COVID-19 qui a contraint les acteurs humanitaires à respecter les consignes étatiques en matière de prévention.

IX. PERSONNES A BESOIN SPECIFIQUES

Identification des cas :

Durant le mois de Mars 2020, **93 personnes à besoins spécifiques ont été enregistrées** dont 36 ont été assistées au site de Gueskerou 2 (25) et le village de Gueskerou 3 (11). Dans la commune de Gueskerou, les 73 enregistrées sont réparties comme suit : 45 IDPs, 12 autochtones, 1 retourné et 15 réfugiés.

25 personnes parmi ces PBS identifiées, en février, ont bénéficié d'une assistance, notamment ceux de la localité de Youwa.

X. COORDINATION

Plusieurs activités ont été menées dans le cadre de la coordination :

- Les participations aux réunions hebdomadaires du Groupe Opérationnel (GO) RRM : partage de l'alerte sur les mouvements de population de Fego vers Djalori et de Garin Dogo vers Diffa, échanges sur les besoins en abris. Partage sur la question du mouvement des populations de 703 ménages correspondant à 3818 personnes partis de la commune de Gueskerou vers celle de Diffa.
- L'organisation de la réunion mensuelle du GTP, avec 28 participants de 16 organisations. Entre autres points abordés, l'activisme des GANE qui se manifeste par des incursions faites d'assassinats, enlèvements et extorsions de biens. Une note de plaidoyer sur les enlèvements est en cours d'élaboration.

- La participation à la réunion préparatoire de la distribution d’abris aux 18 ménages sinistrés (incendie) à Garin Wanzam ;
- L’organisation de la première réunion de la Task Force Monitoring de Protection regroupant les organisations suivantes : UNHCR, IRC, DRC, ANDDH, CIAUD. Entre autres points, il a été convenu du mode de fonctionnement de la Task Force et de la production du rapport régional monitoring de Diffa suivant une périodicité trimestrielle.
- La contribution à la réunion mensuelle CMCOORD Niamey à laquelle le Cluster Protection a participé (préoccupations des communautés et recommandations) ;
- Le partage de 9 flash- infos sur des incidents de protection survenus dans la région de Diffa (assassinats, enlèvements, mouvement de population, affrontements entre milices communautaires et éléments des GANE, EEI) ;
- La participation à la réunion extraordinaire du SGT PE sur la gestion de la menace COVID 19.

XI. PRINCIPAUX DEFIS ET RECOMMANDATIONS

1. Défis

- Au regard de la situation sécuritaire et humanitaire à laquelle s’ajoute la crise sanitaire du COVID-19, les défis et contraintes actuels sont les suivants :
- La poursuite des interventions humanitaires dans les zones les zones de no go ;
- La réduction de la mobilité des communautés et acteurs humanitaires sur le terrain lié à l’insécurité ;
- L’insuffisance des ressources pour couvrir les différents besoins multisectoriels identifiés ;
- La limitation des mouvements et des heures de travail sur le terrain en raison de la survenance de la pandémie liée au COVID 19 ;
- L’insuffisance de l’assistance en vivres et en abris ;
- La persistance du phénomène d’enlèvements des femmes et enfants (N’Guigmi et Kabléwa) contre paiement des rançons ;
-
- La réduction de l’espace humanitaire, du fait de la présence des EEI et de leurs accidents.

2. Recommandations

Domaine	Recommandations	Acteurs de suivi	Niveau d'urgence
Sécurité	Renforcer la sécurité des populations civiles et permettre l'accès humanitaire dans les zones reculées (FDS).	Etat / FDS	Très Elevé
Coordination	Faire un plaidoyer pour la prise d'action concrète en faveur du déminage de la zone de Bosso mais également intensifier les sensibilisations sur les conséquences néfastes des EEI	GTP/ Cluster	Urgent
	Prévoir les plans de contingence d'assistance en abris et en vivres pour répondre aux nouveaux besoins de manière plus rapide.	ICC	Urgent
	Coordonner la réponse apportée aux nouveaux déplacés de Kindjandi	GTP	Urgent
Accès aux assistances	Renforcer les plaidoyers pour une meilleure couverture des zones et la mise en place des plans de contingence d'assistance en abris et en vivres pour répondre aux besoins de manière plus rapide (ICC).	Acteurs humanitaires	Elevé
Solutions durables	Continuer le plaidoyer dans le cadre de développement des activités de formation et de relance économique en faveur des jeunes et des femmes cheffes de ménage vulnérables (cluster protection).	Acteurs humanitaires	Elevé
Santé	Appuyer les structures locales en dispositifs d'hygiène et supports de sensibilisations contre la COVID-19	DRSP	Urgent
SGBV	Poursuivre les sensibilisations et la réponse VBG dans toutes les communautés.	Sous cluster VBG	Elevé
Abris	Mettre à disposition des nouveaux déplacés de Kindjandi des kits d'abris d'urgence	GT ABNA UNHCR	Urgent

Contacts

Salia Yao Adama yao@unhcr.org, Assc. Protection Monitoring Officer, UNHCR Diffa SO

Maurice Azonnankpo azonnank@unhcr.org, Chef Sous-Délégation UNHCR Diffa, Niger